

Le Président

Mesdames, Messieurs
Les Président-e-s de Clubs,

Pantin, le 11 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,
Cher-e-s Président-e-s de Clubs,

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fédération Française de Natation, réunie le 9 décembre 2017 à Paris, a entériné à une très large majorité l'intégralité des dispositions statutaires et financières qui vous ont été présentées par le biais du courrier du 9 novembre dernier.

Désormais, il convient de retenir l'entrée en vigueur des mesures institutionnelles suivantes :

1. Les mandats du Président de la Fédération Française de Natation sont limités à deux, consécutifs ou non.
2. L'âge maximal de tout candidat à un poste de membre du Comité Directeur est limité à 70 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'élection.
3. Le Comité Directeur est élu par chaque club affilié à la Fédération Française de Natation, au suffrage direct selon le principe : 1 licencié = 1 voix.
4. L'élection du Comité Directeur se déroule au scrutin de liste mixte à un tour.
5. La fédération a désormais la possibilité de consulter les clubs affiliés sur tous sujets en lien avec la mise en œuvre de sa politique et/ou ses choix stratégiques.

De même, les aménagements financiers suivants entrent désormais en application :

1. Le tarif des engagements individuels/relais/ballets de la saison 2015-2016, plus avantageux que celui de la saison en cours, est restauré.
2. Le délai de paiement des engagements (par carte bancaire) est prolongé de 15 jours après la compétition.
3. Le montant des engagements saisis après la fermeture de la procédure Extranat est significativement diminué par rapport aux amendes forfaitaires précédemment en vigueur.
4. Les tarifs des transferts de la saison 2015-2016 sont restaurés avec la réversion intégrale au club quitté pour les athlètes en liste « Elite ».

L'ensemble de ces dispositions converge vers un objectif unique : remettre les clubs au cœur du dispositif fédéral. Avec mon équipe, j'ai pris des engagements à votre service. Force est de constater qu'à ce jour, grâce à votre sensibilité à ces propositions et au sens des responsabilités de vos délégués régionaux, les engagements pris avec mon équipe sont tenus.

A cet instant, mon équipe et moi vous adressons nos plus vifs remerciements pour votre soutien.

Désormais, notre fédération est en mesure de lancer tout prochainement l'une des plus grandes réformes de l'olympiade : celle de la licence.

.../.....

Une réflexion actuelle est en cours ; vous y prendrez part dès le début de l'année 2018 grâce aux consultations que la fédération va lancer auprès de vous, à l'échelle du territoire national.

Plus que jamais, avec mon équipe, je demeure convaincu de votre force, de notre force pour construire ensemble les projets de la natation de demain : des projets judicieux, à la fois ambitieux et audacieux, à votre service et à celui de tous les pratiquants.

J'en profite pour vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Gilles Sèzionalé

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.